



Souterrain-refuge du Martinet

par Antoine Galan

J'autorise la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin à publier dans son bulletin mon étude sur le « Souterrain-refuge du Martinet » si elle estime qu'elle peut intéresser ses lecteurs. Elle peut, de toute façon, la conserver dans ses archives.

A Puylagarde, le 2 février 2000

Antoine Galan

Nous remercions vivement l'abbé Antoine Galan de cette autorisation et invitons nos lecteurs à consulter les anciens bulletins dans lesquels l'auteur publia plusieurs articles en spéléologie (1946, 1947, 1956) et préhistoire (1955, 1959).

SITUATION

Vallée de la Bonnette, rive droite. Lieu-dit le Martinet. Près du confluent du ruisseau de la Gourgue ou de Saint-Sulpice avec la Bonnette. Entre le pont de la D 19 et la Bonnette, rive gauche du ruisseau de la Gourgue. Coordonnées Lambert III : $x = 553,160$; $y = 208,850$; $z = 145$ m.

DESCRIPTION

Salle 1 : Par une ouverture étroite, de la grosseur du corps, on pénètre dans une cavité de 7 mètres sur 10 mètres, probablement naturelle (salle 1 du plan). En 1952, elle avait deux autres ouvertures encore plus petites, au niveau du sol. Les dépôts alluvionnaires du ruisseau qui inonde souvent la cavité les ont bouchées et ont élevé le sol de la salle de près d'un mètre.

Salle 2 : En creusant un trou dans le sol de cette cavité, on trouve l'ouverture du souterrain artificiel. Après désobstruction, une chatière introduit dans un espace de 2,30 mètres de large mais seulement 0,65 mètre de haut. La salle est presque comblée par les alluvions. On se dirige vers le NO. Plafond en voûte surbaissée d'où pend une fine dentelle minérale d'un blanc crémeux. Peut-être des radicales gainées de calcite.

Cheminée : A un mètre de la chatière et à 0,7 mètre de la paroi gauche, s'ouvre au plafond un conduit d'aération conique d'environ quatre mètres de haut. A sa base, il a 0,6 mètre de diamètre. A 1,30 mètre au-dessus du plafond de la salle, l'intérieur de cette cheminée est revêtu de moellons de pierre compacte et non de tuf, la matière de la roche encaissante. Ils sont disposés en bel appareil soigné. Au niveau de ce parement, le diamètre intérieur est encore de 0,50 mètre. Ce travail n'a pu être effectué que de l'extérieur. Après achèvement, cette superstructure a sans doute été masquée avec des pierres et de la terre pour ne pas attirer l'attention. L'ouverture supérieure était aussi cachée aux regards et ne laissait passer que l'air et la fumée.

Galerie transversale : A 4,40 mètres de l'entrée dans la salle 2, on débouche dans un couloir.

A gauche, vers 240° : on suit une galerie de 1,10 mètre de largeur moyenne et 1,10 mètre de hauteur. Plafond en voûte peu prononcée. A 3,70 mètres, la galerie se termine en cul-de-sac.

A droite, vers 15° : le couloir a 1,10 mètre de large et autant de haut. A 1,10 mètre, la voûte est creusée d'une rainure de 1,30 mètre de longueur pénétrant de 0,20 mètre dans la paroi. Elle était sans doute destinée à recevoir un panneau de fermeture. Puis le couloir se rétrécit mais la hauteur atteint 2,20 mètres. Le sol est en pente montante, incliné vers la gauche et creusé d'une rigole due au ruissellement (*photo n° 3*).

A 5,30 mètres, le couloir qui n'a plus que 0,75 mètre de large aboutit à la salle 3.

Salle 3 : Elle a 2,90 mètres dans le sens de l'arrivée, 2,75 mètres de large et 2,40 mètres de haut. La voûte et les parois ont gardé les traces de l'outil qui a servi au creusement.

Bassin : A 1,30 mètre de l'entrée de cette salle se trouve une dépression de 1,30 mètre de long, 0,80 mètre de large et 0,60 mètre de profondeur. Ce bassin servait peut-être à recevoir les eaux qui suintaient des parois mais il pouvait avoir bien d'autres usages : silo, foyer, fosse à ordures...

Feuillure : une feuillure large de 0,15 à 0,25 mètre et profonde de 0,25 mètre encadre l'entrée (*photo n° 3*). Un système de fermeture s'y encastrait. Ce n'était pas une porte, il n'y a pas

trace de gonds. On peut penser à un panneau de planches épaisses ou de madriers solidement assemblés. Il était maintenu dans la feuillure par une barre de sûreté, une poutrelle de bois disposée transversalement, du côté de la salle. Des trous « barrières » dans la paroi maintenaient la barre bloquée contre le vantail. Le trou de gauche, en entrant, grossièrement carré, a 12 cm de côté. Son centre est 0,31 mètre sous la voûte. Celui de droite, situé au même niveau, est ébréché. Cassure naturelle ou brisure sous la pression d'assaillants ?

Poste d'éclairage : sur la paroi gauche de cette salle, à 1,40 mètre du sol et à 0,30 mètre de l'angle de la pièce, une petite niche a été creusée. Elle a 10 cm de large, 13 cm de profondeur et 40 cm de hauteur. Au-dessus, des traces de fumée, sur une longueur de 0,70 mètre, prouvent qu'on plaçait là une lampe ou une torche. On a trouvé dans certains souterrains des restes de torches faites d'une bûchette de pin sylvestre.

Galerie terminale : De l'angle NE de la salle 3, part, vers 80°, une galerie de 0,90 mètre de large, 1,60 mètres de haut et 5 mètre de long (*photo n° 1*). Sol en pente montante. Dénivelé de 0,50 mètre sur une distance de 5 mètres. Plafond en voûte. Paroi terminale en arrondi.

Conduits d'aération : A l'extrémité de la galerie, vers le haut de la paroi de fond, s'ouvrent deux conduits d'aération et d'évacuation de fumée (*photo n° 2*, coupe à droite du plan). Le conduit de droite est creusé à 1,30 mètres du sol. En pente montante, il se dirige vers 115°. Grossièrement cylindrique, il a 0,35 mètre de diamètre horizontal et 0,40 mètre de diamètre vertical. Sa longueur apparente est de 3 à 4 mètres. Le conduit de gauche, orienté à 90°, s'ouvre un peu plus bas, à 1,10 mètres du sol. Il est aussi montant. Diamètre horizontal 0,20 mètre. Diamètre vertical 0,15 mètre. Longueur 3 mètres environ. A la voûte de la galerie et dans les conduits, traces importantes de noir de fumée.

CONCRÉTIONS

Dans la salle 2 et le couloir transversal, le sol est couvert de calcite pulvérulente blanche ou beige. Sa surface est solidifiée en croûte friable. Le plafond et les parois de la salle 2 sont revêtus de concrétions de type bourgeonnant. A la rencontre de la salle 2 et du couloir, sur la droite, pendent du plafond des formations spectaculaires (*photo n° 4*). Des rideaux et des pendeloques d'une dentelle minérale souple et fragile, de couleur crème, constituent une curiosité naturelle que nous n'avons observée dans aucune autre cavité.



Photo n°1 – Galerie terminale

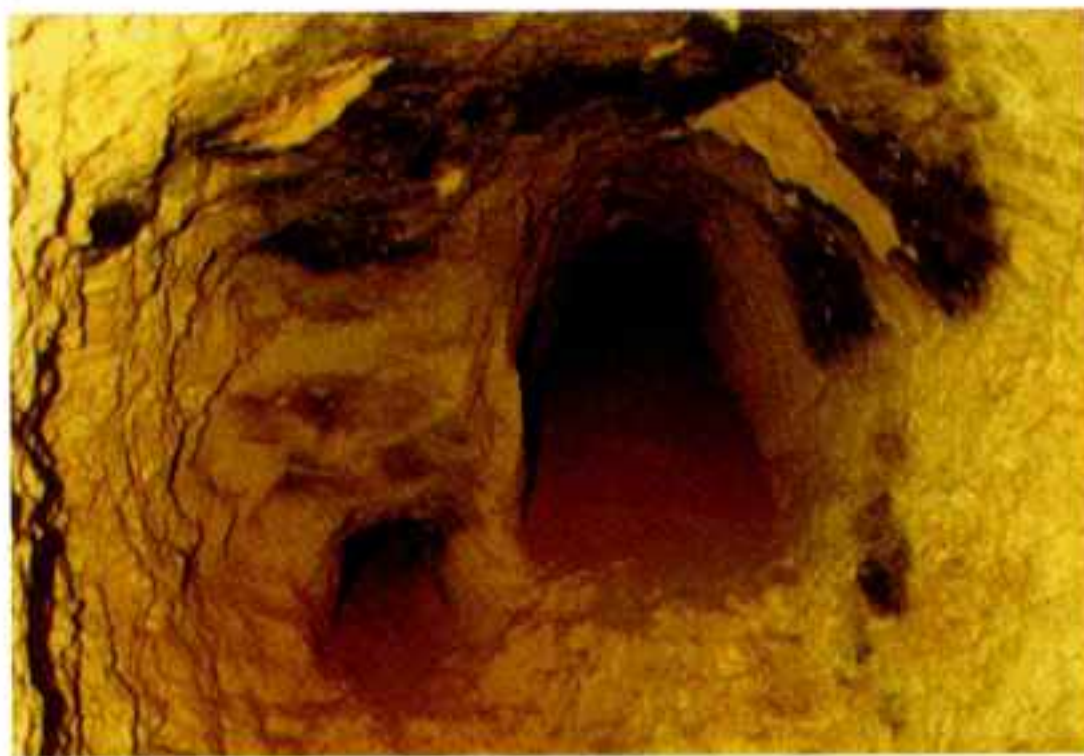


Photo n°2 – Trous d'aération dans la galerie terminale



Photo n°3 – Feuillure pour fermeture dans la salle 3



Photo n°4 – Concrétions

CREUSEMENT

Les parois et le plafond du souterrain ont bien conservé les traces de l'outil utilisé par le mineur. C'était un piochon à manche nécessairement court pour pouvoir être manié dans les endroits exigus. Il avait une panne légèrement courbée, à tranchant rectiligne de 5,3 cm de long d'après les traces. A l'opposé de cette panne, se trouvait probablement un pic pour enlever des écailles de roche par percussion. On peut aussi penser qu'au lieu d'un pic ce piochon avait un marteau comme les outils représentés sur des tombes romaines. Mais il faut bien reconnaître qu'un marteau serait moins adapté qu'un pic à un travail de creusement ! On a certainement commencé le creusement par l'entrée actuelle car il n'y a aucun passage bouché dans le reste de l'ouvrage. La partie inférieure de la cheminée a probablement été creusée à la fois de l'intérieur et de l'extérieur. La partie bâtie n'a pu être construite que de l'extérieur. L'ouvrage a été ensuite caché par un amoncellement de pierres et de terre pour échapper aux regards. Les trous d'aération, au bout du souterrain, ont sans doute été forés à l'aide d'une longue poutrelle de bois armée à son extrémité d'une pièce métallique tranchante. On procédait par rotation en exerçant une forte pression sur la perche.

ROCHE ENCAISSANTE

Ce souterrain est creusé dans le tuf. C'est une roche poreuse plus légère que le calcaire compact. Elle se forme dans le lit des rivières par dépôts de carbonate de calcium sur les végétaux, les graines, mousses et lichens ainsi que sur les carapaces animales et tout ce qui se trouve dans le courant. La décomposition des matières organiques et les interstices entre les divers éléments créent des cavités qui donnent à ce matériau l'aspect d'une éponge. Le tuf est facile à tailler et ses vacuoles lui donnent d'excellentes qualités d'isolation. Sa légèreté a fait de cette roche le matériau préféré pour les voûtes des caves et des cryptes, les colombages et les manteaux de cheminée. C'est une roche idéale pour creuser des souterrains. La petite plaine du Martinet à l'ouest de la D 19, entre le ruisseau de la Gourgue, la route et le versant du plateau repose sur un substrat de tuf de plusieurs mètres d'épaisseur. La galerie souterraine découverte en 1990 près de Cante Louve est creusée entièrement dans ces dépôts. Il en est de même pour le souterrain du cirque de Caylus, ceux de Saint-Pierre-Livron et les cavités aménagées de Salet.

A QUOI SERVAIENT CES SOUTERRAINS ?

Des études qui ont été faites sur les souterrains de France, il ressort que ces monuments ont eu des utilisations diverses :

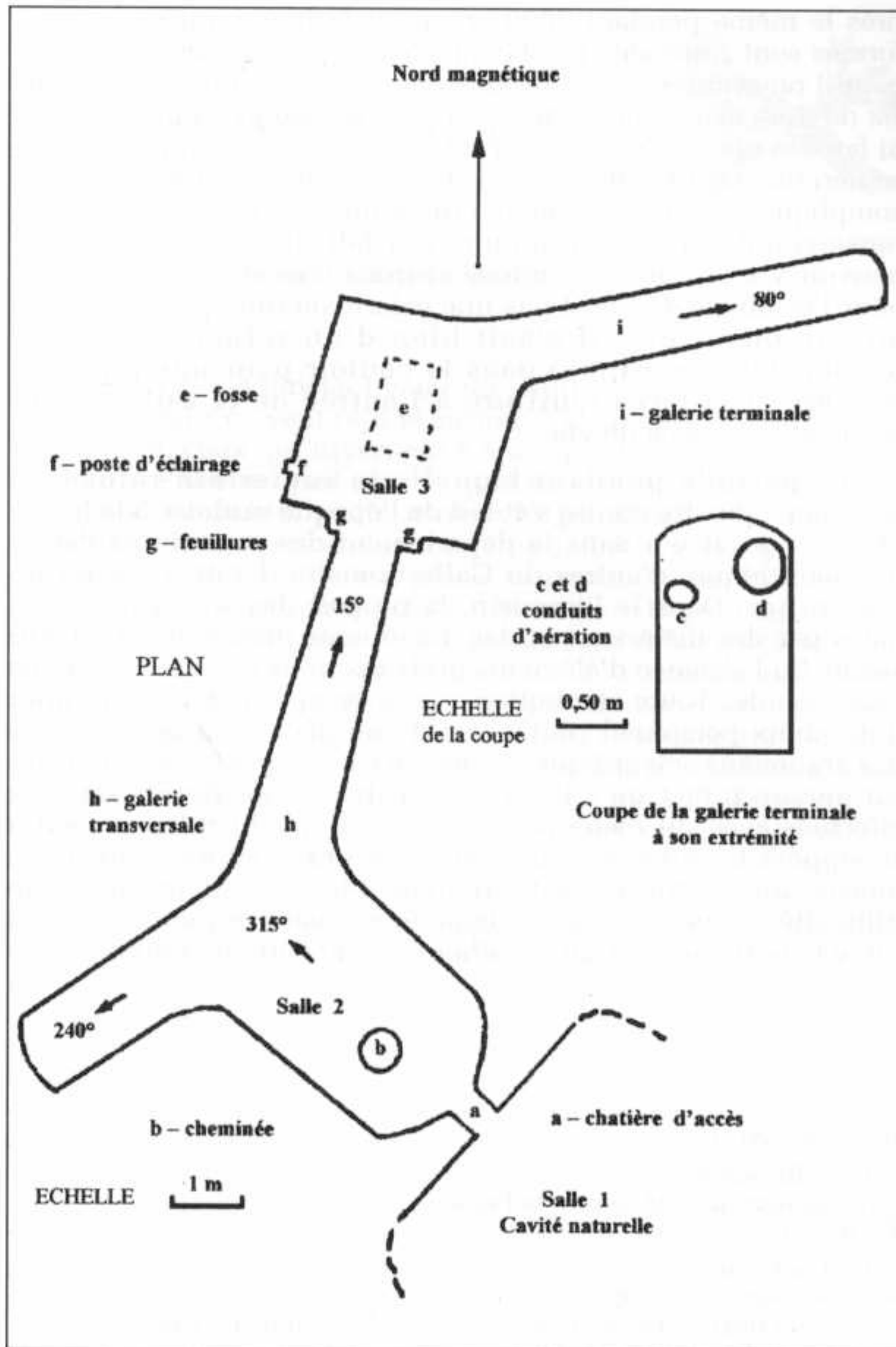
- Tombeaux à l'époque du Néolithique
- Caches, refuges, greniers et silos aux époques postérieures
- Resserre, annexe d'un habitat de surface
- Refuges en période d'insécurité tout au long de l'histoire
- Caches en période de persécution religieuse (cathares, protestants, prêtres réfractaires...)
- Parfois lieux de cultes ésotériques ou interdits

DATATION

On n'a trouvé, à ma connaissance, aucun objet dans ce souterrain. Mais il y a d'importants dépôts et il est possible qu'il y ait des objets enfouis sous les alluvions. Il va de soi qu'un objet datable recueilli dans un souterrain n'implique pas que le creusement du souterrain soit contemporain de l'objet. Cela prouve seulement qu'il a été utilisé à cette époque. Encore faut-il être prudent. Un objet ancien, une hache polie néolithique par exemple, a pu être apporté au Moyen Age dans un souterrain datant de l'époque gallo-romaine.

L'usage des souterrains est universel et leur creusement a pu s'effectuer depuis le Néolithique jusqu'au XVII^e siècle. Lorsqu'un souterrain est resté accessible, il a, par la suite, été réutilisé chaque fois que les gens qui connaissaient son existence par tradition en avaient besoin. Parfois il a été modifié ou agrandi à des dates très éloignées de l'époque de son creusement. Sur ces 4 ou 5000 ans d'occupation sporadique de ces galeries et chambres hypogées, il y a des périodes où, semble-t-il, on les a creusées en plus grand nombre. Ce sont les périodes d'insécurité où il était indispensable pour survivre de cacher à l'ennemi les personnes et les biens.

Ainsi beaucoup de souterrains ont été creusés à l'Age du Fer, au moment des grandes invasions qui marquèrent la fin de l'Empire romain et au Moyen Age entre le VIII^e et le XV^e siècle. En l'absence d'objets, de poteries, de monnaies, de signes et d'inscriptions, seuls le plan du souterrain, ses aménagements et sa technique de creusement peuvent apporter des indices pour proposer une date. Pour le souterrain du Martinet, l'époque néolithique est exclue par l'utilisation d'un outil en fer. Mais après l'apparition du fer, un tel outil est sans doute resté à peu



Souterrain-refuge du Martinet
 Saint-Antonin Noble-Val
 (Tarn-et-Garonne)

près le même pendant 2000 ans pour la bonne raison que ses formes sont imposées par la spécificité de son usage. Aussi ne peut-il nous aider pour fixer une date. Le souterrain du Martinet est de dimensions modestes, son plan est simple, sans chicanes ni fausses pistes. Cela pourrait plaider pour son antiquité car les souterrains tardifs ont souvent de nombreuses salles et un plan compliqué. Les aménagements du souterrain du Martinet nous renseignent sur l'usage qu'on en a fait. Il a été creusé pour pouvoir y séjourner : cheminée et trous d'aération, fosse, niche pour l'éclairage. Ce n'est pas une galerie de fuite puisqu'il n'y a qu'une ouverture. Il s'agit bien d'un refuge comme en témoignent une rainure dans le couloir pour une première barrière et la large feuillure à l'entrée de la salle 3 pour barricader l'espace de vie.

La période pendant laquelle le souterrain-refuge du Martinet a pu être creusé s'étend de l'époque gauloise à la fin du Moyen-Age. Il y a dans le département des souterrains datant du Néolithique, d'autres du Gallo-Romain, d'autres encore du Moyen-Age. Dans le Limousin, la plupart des souterrains sont datés par des matériaux et des documents divers du X^e au XII^e siècle. En l'absence d'éléments probants nous restons donc dans l'incertitude. Toute attribution à une époque précise relèverait d'un choix personnel plutôt que d'une déduction appuyée sur des arguments scientifiques. Nous ne savons pas si ce souterrain est encore intact ou s'il a été détruit par de récents travaux effectués avec du matériel lourd dans le lit du ruisseau. S'il a échappé à la ruine, son ancienne ouverture, située à plusieurs mètres sous terre, est actuellement obstruée. Peut-être cette difficulté d'accès protégera longtemps encore ce monument qui fut le témoin des épisodes malheureux de notre histoire.

BIBLIOGRAPHIE :

Adrien Blanchet :

« Les souterrains-refuges de la France »

Picard – Paris – 1923

Albert Cavaillé :

« Les souterrains-refuges du Quercy »

Actes du Congrès des Sociétés savantes – Montauban – 1954

Forestié – Montauban – 1956

Albert Cavaillé :

« A propos du Souterrain du Martinet »

Bulletin de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin – 1991